

Communications diverses

M. LE MAIRE : Avant de passer à l'ordre du jour du Conseil Municipal, je voudrais, pour répondre au collectif rue de Lorraine / rue Proudhon, qui se rappelle à notre bon souvenir, leur préciser que nous n'ignorons pas les difficultés qu'il souligne, 40 % de circulation en plus, et que nous y réfléchissons car c'est une question qui nous préoccupe.

Par ailleurs, je vous rappelle que six sélectionnés bisontins ont participé aux jeux d'Atlanta, trois aux jeux olympiques et trois aux jeux paralympiques. Nous avons obtenu, nous les Bisontins, deux médailles d'argent, l'une de Ghani YALOUZ et l'autre de Frédéric AGUILLAUME, et une médaille de bronze toujours par Frédéric AGUILLAUME également en équitation. L'Adjoint, qui vous en parlera plus tard aura l'occasion de vous dire que nous allons les recevoir comme il se doit. Je crois que nous pouvons nous réjouir que la Ville de Besançon, à travers ses athlètes, se soit distinguée aux jeux d'Atlanta.

Dont acte.